



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité intérieure

Conférence de presse:

La Police grand-ducale au service de la société Défis, priorités et projets

19 février 2021



Avant-propos

Le but de la conférence est de répondre aux questions suivantes:

- A quels défis la Police grand-ducale est-elle confrontée aujourd'hui?
- Quels sont les moyens dont elle dispose?
- Quels sont les chantiers et projets en cours?
- Quels moyens veut-elle se donner? Et comment compte elle y arriver?



Constat de la situation

Attentes vs. limites du travail de la Police

- Covid, drogues illicites, délinquance, juvénile ou autre, sans-abris, sans-papiers ou réfugiés, contrôles routiers, etc.
- Police doit fournir LA solution...
- Moyens et outils d'intervention
- la répression va trop loin, la PGD a trop de pouvoir



Constat de la situation

Mais la PGD n'est juste qu'une partie de la solution...



Constat de la situation: défis

La Police grand-ducale aujourd'hui

Après la réforme « gendarmerie-Police » en 2000, le soutien à la PGD n'a pas suivi l'évolution économique et l'augmentation de la population du pays, par conséquent:

- manque de personnel
- manque en infrastructures
- manque en outils et équipements modernes

- **Mais recrutement, réformes et projets en cours**
- **Police s'efforce à tout faire pour que le travail sur le terrain ne soit pas impacté en dépit des ressources limitées**



Cadre juridique Police grand-ducale – loi du 18 juillet 2018

Divisée en:

- Police administrative (PA)
- Police judiciaire (PJ)

Sous le contrôle:

- autorités judiciaires
- inspection générale de la Police (IGP)

Missions : respect ordre public et état de droit

! IGP: indépendante; missions et moyens ont été renforcés pour intervenir si manquement et pour aider la Police à s'améliorer; effectue contrôles/études et émet avis

Projet nouvelle Constitution du Grand-Duché de Luxembourg – Chapitre VII. art. 96. :
« Tout ce qui concerne la force publique est réglé par la loi »



Cadre juridique Police grand-ducale

Missions principales

Police administrative

- maintien de l'ordre public
- exécution et respect des lois et des règlements de police généraux et communaux
- prévention des infractions
- protection des personnes et des biens

Police judiciaire

- rechercher les crimes, les délits et les contraventions, de les constater, d'en rassembler les preuves, d'en donner connaissance aux autorités judiciaires, de rechercher, saisir, arrêter et mettre à la disposition de l'autorité judiciaire les auteurs, dans les formes déterminées par la loi
- exécuter les actes d'enquête et d'instruction ordonnés par les autorités judiciaires
- rechercher les personnes dont l'arrestation est prévue par la loi, les appréhender et les mettre à la disposition des autorités judiciaires
- rechercher, saisir et mettre à la disposition de l'autorité judiciaire les objets dont la saisie est prescrite
- transmettre aux autorités judiciaires le compte rendu de leurs missions ainsi que les informations recueillies à cette occasion.



Défis, priorités et projets - Thèmes

- Réforme 2018
- Recrutement
- Infrastructures
- Fichiers Police
- Visupol
- Digitalisation
- Travail actif sur le terrain
- Note interministérielle
- Autres adaptations ou évolutions législatives

➤ **Donner à la Police grand-ducale davantage de moyens!**

Biergero a modern Police



Priorité: réforme 2018

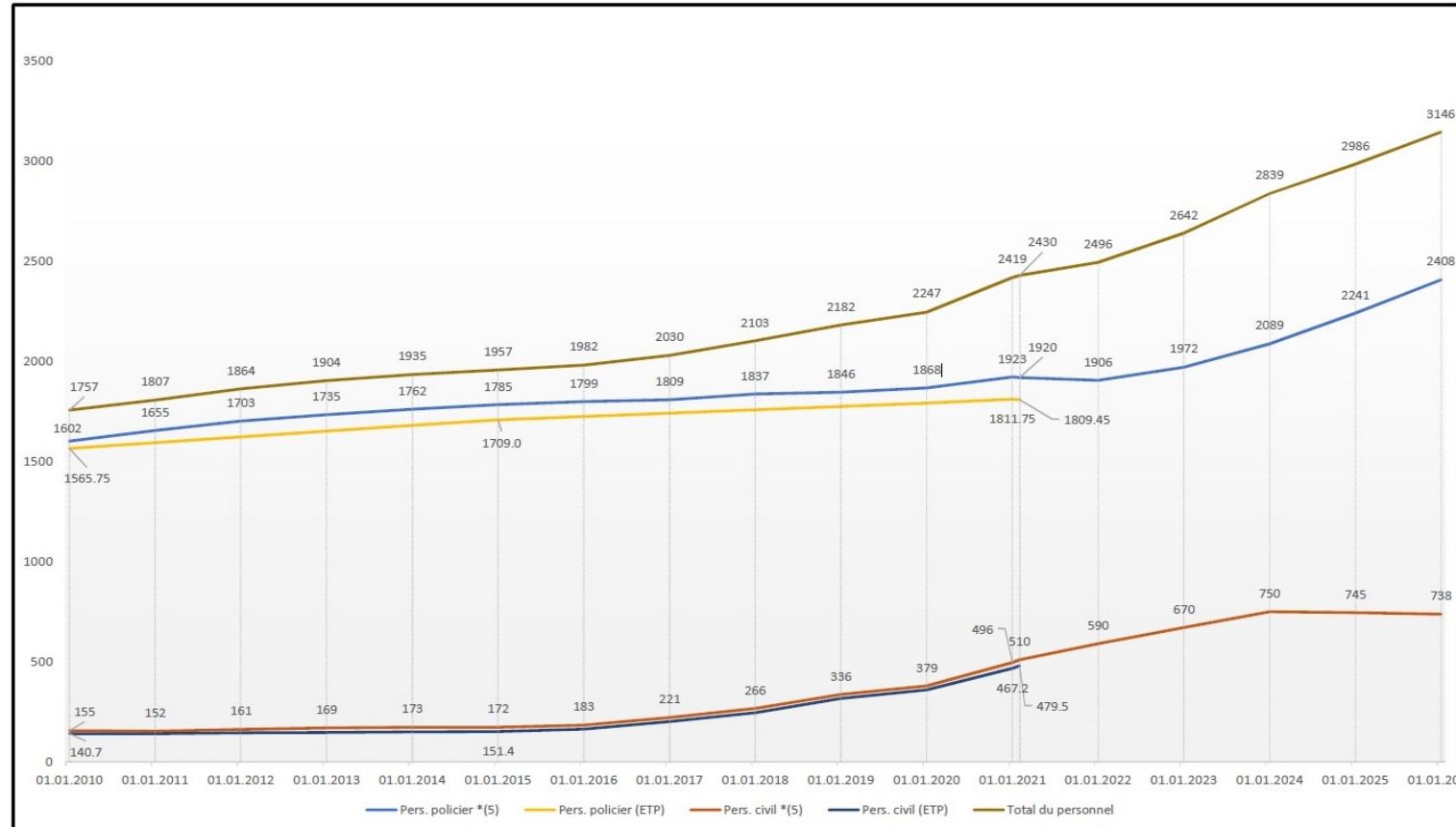
Fusions des commissariats

- présence et réactivité policière renforcées sur le terrain
- plages de fonctionnement plus étendues
- ✓ **Exemples:**
 - commissariat Syrdall (Moutfort, Roodt/Syr et Niederanven)
 - commissariat Remich/Mondorf
 - commissariat Museldall (Grevenmacher)
- **contact constant avec les communes: comités de prévention et comités de concertation**



Priorité: Plan de recrutement (accord de 2019)

Objectif:
~ 2450 en 2021
à
~ 3150 en 2026



Jusqu'en 2026:
~ 621 policiers et
~ 240 civils

=> ~ 200 policiers
B1/C1/C2 + 7 A1 et
80 civils chaque
année

~ 28%
vs.
~ 14% population
au Luxbg



Priorité: recrutement 2020/2021

■ Dernière campagne médiatique

- achevée le 8 novembre 2020
- objectif de 200 policiers de la carrière B1/C1
 - **Frac Succès : plus de 800 candidats!**
- 811 candidats: ~ 50 ne se sont pas présentés
- 764 candidats présents aux tests de langues et invités au test sportif (dont ~ 100 policiers, 100 C1 et 2 C2 qui peuvent bénéficier du Out-In)
 - 140 B1, 60 C1 plus 18 C2 (débutent le 22/02) et jusqu'à 5 A1

Sauf imprévus (Covid, etc.), les entretiens dureront jusqu'au 8 mars et l'incorporation des stagiaires sera réalisée au 1 mai



Priorité: plan de recrutement

■ Formation des stagiaires

- durée de 2 ans: 1^{ère} année phase théorique/pratique et 2^e année phase d'initiation pratique
 - sur le terrain la 2^e année en tant que 3^e membre => après prestation d'un serment spécial, titre d'Agent de Police Judiciaire (APJ) et d'Agent de Police Administrative (APA)
-
- **Plus de compétences que les promotions précédentes, et non juste observateur**
 - **Pas de mise en danger inutile pendant (2^e année de) formation**



Priorité: nouvelles infrastructures

- **École de Police** opérationnelle mai 2021
- **Extension CPGDH** destinée à la PJ et à une partie de la DG Police
- **Commissariats** plus de modernité et d'efficacité (**certains sont dans un état désastreux**)
 - Kirchberg récemment
 - **mais aussi:** Differdange, Esch-sur-Alzette, Syrdall, Wiltz et Rédange
 - **en cours de réflexion:** Ettelbruck, Mersch, Remich, Dudelange, Pétange/Kaerjeng



Projet législatif: fichiers de la Police

Finalités

- **Transparence:**
 - déterminer les finalités du traitement
 - régler les délais de conservation des données à caractère personnel
 - régler les principes des droits d'accès des membres de la Police
- **État de droit:** les délais de conservation en matière judiciaire dépendent des autorités judiciaires
- **Égalité:** sanctions pénales pour accès non-autorisés applicables à toutes les personnes
- **Équité:** équilibre entre le droit à l'oubli et protection des droits de la victime, ainsi que les besoins de l'efficacité policière
- **Efficiency:** principe de la centralisation des données au niveau du fichier central
 - **Projet de loi créé dans le consensus**
 - **PGD n'a pas accès à tous les comptes bancaires**



Projet législatif: Visupol

- projet de loi no 7498 portant modification de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale
 - loi encadrant le recours, l'utilisation et l'accès à la vidéosurveillance
- étude sur l'efficacité de Visupol demandée à l'IGP (résultats mars 2021)



Projet: Digitalisation

➤ Modernisation des équipements, outils et processus

- Mise en place d'une **équipe PMO** (project management office) centralisée **(2020)**
- **SPExpert (juillet 2021)**
 - Automatiser et faciliter la gestion du temps pour les unités à roulements
- **Portail central (mise en place sept. 2021)**
 - Une seule entrée centralisée
 - augmenter la productivité inter-équipe et inter-système
 - soutenir une main d'œuvre complexe et diversifiée
- **Outils mobiles (2^e semestre 2022)**
 - Équiper les policiers et enquêteurs avec des appareils portables modernes



Projet: Digitalisation

En résumé:

- Tous ces projets nécessitent des travaux de base à effectuer en parallèle ou même en amont, notamment, modernisation des applications, création de documentation, revue des processus, etc.
- Nouveaux outils = adaptations dans la manière de travailler, d'échanger des informations **et** en ce qui concerne la formation de base ainsi que la formation continue de tous



Travail actif sur le terrain

Hotspots: Exemple Gare/Bonnevoie

Effectifs actuels:

- ~ 50 policiers en uniforme (chefs compris) affectés aux 3 unités couvrant Gare/Hollerich/Bonnevoie répartis sur 2, respectivement 3 roulements
- ~ 20 policiers en uniforme détachés, en renfort aux 3 unités couvrant Gare/Hollerich/Bonnevoie répartis sur 3 roulements
- 4-5 membres du personnel à statut civil travaillant en tant que support au personnel en uniforme
- 8 policiers du Service de police judiciaire en civil
- 2 maîtres-chiens 16/7 => ± 4 par jour

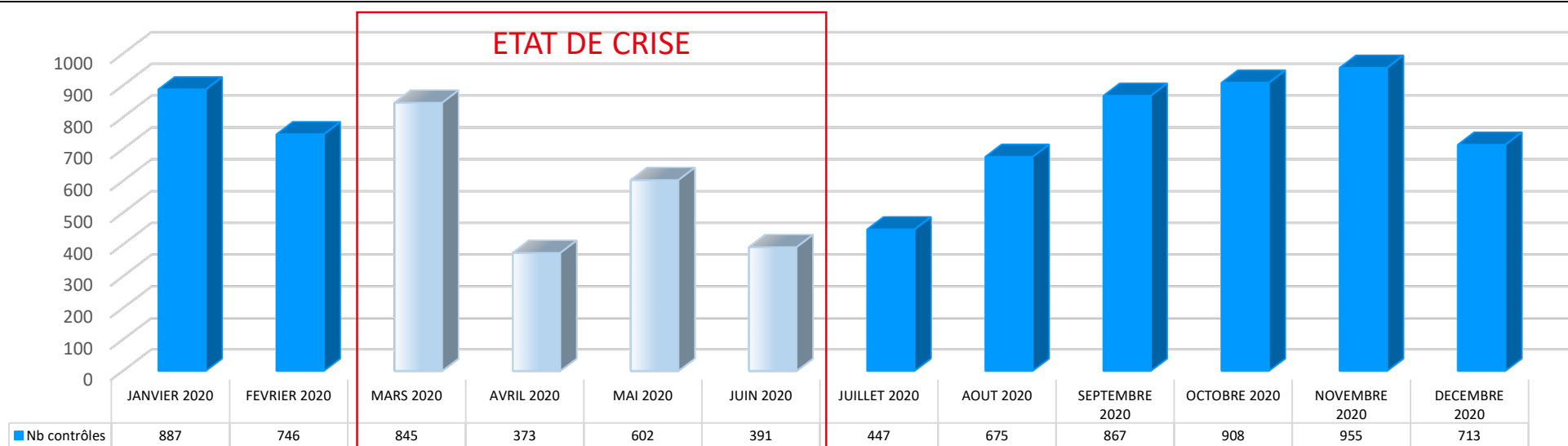
Et: quelques 120 policiers en uniforme du CR3 de Verlorenkost qui couvrent l'ensemble du territoire de la capitale



Travail actif sur le terrain

Hotspots: Exemple Gare/Bonnevoie

Nombre de contrôles effectués en 2020:





Travail actif sur le terrain - Arrestations

Gare/Bonnevoie en 2020 :

	ETAT DE CRISE												
2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Verhaftung Drogen National	13	9	3	3	2	10	17	3	3	8	25	11	107
Verhaftung Drogen Region DRC													
DRC	2	6	1	3	1	3	3	6	1	1	4	5	36
PJ	4	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	0	9
TOTAL	6	6	1	3	1	3	5	6	3	2	4	5	45
dont Art. 142	3	2	1	0	0	0	0	0	1	2	2	1	12
Verhaftung Gare Sonstiges (Contrainte par corps, Déifstahl, Signalement ,...)	6	6	6	4	3	4	11	6	6	7	5	8	101
Total	12	12	7	7	4	7	16	12	9	9	9	13	146

Gare/Bonnevoie en 2021:

- Janvier
- Février

17 arrestations, dont 8 sur le territoire de la capitale
3 arrestations en février, dont 2 à Luxembourg-Ville



Projet-pilote Remise/Reprise

➤ Flexibilité pour les agents, proximité vis-à-vis du citoyen

- projet-pilote lancé le 4 janvier 2021
- en place dans le commissariat à trois roulements Luxembourg, y compris groupe Gare
- inspiré du système actuellement en vigueur au sein de la police française
- avant lancement, les autorités judiciaires ont été informées des principes de ce projet
- ~ 50 dossiers traités sous ce système à ce jour



Projet-pilote Remise/Reprise: Finalités

- **alléger les tâches administratives** liées aux affaires
- **réduire les heures supplémentaires excessives** quand un délit survient juste avant la fin du service
- permettre aux **patrouilles en uniforme** de **rester plus longtemps sur le terrain** et donc d'être plus longtemps au service de la population
- permettre un **gain de temps d'un point de vue administratif**, et **par conséquent** avoir la possibilité de **traiter plus d'affaires** durant le service en cours
- **faire suivre par courriel**, si tel est le souhait dans le futur, le premier acte du PV, notamment la saisine initiale contenant **les premiers éléments de l'affaire au parquet ou au juge d'instruction**, **accélérant** ainsi le **processus d'inculpation** par exemple
- et **à long terme**, **créer** une sorte de **back-office de la Police**: des équipes uniquement affectées au terrain et d'autres en charge du travail administratif



Projet : note interministérielle

- sur criminalité liée aux stupéfiants au Luxembourg
 - groupe de travail opéré par Ministère de la sécurité intérieure (MSI)
 - composition: MSI, Ministère de la Justice, Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction de l'Immigration, Ministère de la Santé, Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, Ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes, et de la Police Grand-Ducale
-
- **rapport dressant un inventaire de la situation, des démarches déjà entamées, des obstacles persistants et des pistes futures à envisager**
 - **apporter solutions pluridisciplinaires impliquant tous les acteurs clés**



Projet: adaptations textes législatifs

- loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale (Art.6) concernant périmètre de sécurité et réflexion sur l'injonction d'éloignement de certains lieux (*Ministère de la Sécurité intérieure*)
- extension compétences des agents municipaux (*Ministère de l'Intérieur*)
- loi du 12 novembre 2002 relative aux activités privées de gardiennage et de surveillance (*Ministère de la Justice*)
 - étude par l'IGP en cours



Ouverture au dialogue

- **Externe**
 - communes (Esch, Differdange, Junglinster, Remich, Niederanven, Grevenmacher, Luxembourg 5x)
 - 4 réunions de concertation régionale
 - autres ministères (Justice, Intérieur, ...)
 - acteurs sociaux (à vos côtés, Abrigado, ...)
 - etc.
- **Interne**
 - dialogues multiples et permanents (Covid 15x, visites/briefings internes 13x, C1/B1 4x, aménagement du temps de travail 6x, SNPGL 2x, ...)
 - marge d'amélioration existante
 - **Voilà pourquoi:** mise en place d'un médiateur dans la Police grand-ducale



Conclusions

- **« *Tout ce qui concerne la force publique est réglé par la loi* » Nouvelle constitution**
- **Au cours d'une longue période la police n'a pas obtenu les ressources nécessaires:**
 - grand besoin en personnel et infrastructures modernes et adéquates
 - nombreux projets en cours pour y pallier
- **la PGD à elle seule ne peut régler tous les problèmes sociétaux malgré une présence active sur le terrain:**
 - PGD uniquement une partie de la solution, le dernier maillon de la chaîne
 - coopération interministérielle et avec les communes nécessaire
- **Dialogue régulier avec tous les acteurs concernés recherché**



Merci pour votre attention

Questions/Réponses